

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 17 DECEMBRE 2015 – 20H30

Membres présents : Jean Baptiste CAU, Simone DÉLIOT, Vincent DUMETIER, Évelyne FEIN, Jean-Louis FUMEY, Marie-Françoise GIRARDET, Nicolas GIRARDET, Bernard JOLYOT, Agnès LAURENT, Sylvie LUCCISANO, Didier PAINEAU, Ludovic PICOD, Véronique RÉVEILLON, Bernard SÉNÉ,

Membre absente excusée : Marie-Françoise BUNOUST donnant procuration à Simone DELIOT

Secrétaire de séance : Jean Baptiste CAU

ORDRE DU JOUR :

Approbation du PV du conseil du 12 novembre 2015

- 1- Délibération pour autorisation de saisine d'un avocat en matière d'urbanisme
- 2- Budget 2016: ouverture de crédits pour le 1/4 des investissements
- 3- Questions diverses

1- Délibération pour autorisation de saisine d'un avocat en matière d'urbanisme

Le conseil municipal autorise M. le Maire à trouver un avocat spécialisé en droit public pour défendre la commune en cas de litiges lié à l'urbanisme et l'autorise à signer tous documents en lien à ces litiges.

VOTE POUR à l'unanimité

2- Ouverture des crédits à hauteur du 1/4 des investissements

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que conformément à l'article L1612-1 du Code Général des collectivités Territoriales, l'exécutif de la collectivité territoriale peut sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent hors remboursement de la dette.

Monsieur le Maire rappelle que le montant budgétisé en dépenses d'investissement 2015 (hors chapitre 16 remboursements d'emprunts) s'élève à 376 660 €

Conformément aux textes applicables, le conseil municipal décide d'autoriser le maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts en 2015 sur le budget communal soit 94 165 €.

VOTE POUR à l'unanimité

3- Questions diverses

- Déneigement communal : pas d'achat du matériel envisagée, le véhicule de déneigement pouvant passer Chemin des Combes
- Chemin des combes : les barrières ont été restaurées au titre de la garantie
- Internet très haut débit : refus de l'Architecte des bâtiments de France pour poser une antenne au Château d'Abbans-Dessus, ce qui aurait permis un meilleur accès internet haut débit.
Attente du regroupement à la CAGB qui pourrait proposer une connexion filaire ou la fibre optique à haut débit
- Rénovation du café : fin du gros oeuvre pour cette fin d'année 2015
- Repas des aînés le 23 janvier : le CCAS propose un repas pour les 70 ans et plus et un colis pour les 75 ans et plus qui ne peuvent pas aller au repas
- Point sur la proposition du Préfet pour le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI); le conseil communautaire de la CAGB donne un avis favorable au SDCI et donc à notre intégration à la CAGB

Fin de la séance à 21h25